



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, tenue le 16 novembre 2021, le projet de règlement de concordance suivant a été adopté :

- Projet de règlement numéro 139-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 8-1987 afin de modifier le cadre normatif pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones de contraintes aux glissements de terrain dans les dépôts meubles ainsi que la cartographie.

Ce règlement de concordance vise à se conformer aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Montcalm et aux normes provinciales applicables, en remplaçant la cartographie et le cadre normatif relatif au contrôle de l'utilisation du sol dans les zones de contraintes aux glissements de terrain dans les dépôts meubles.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 décembre 2021 à 19 h à la mairie au 270, Route 125, Saint-Roch-Ouest. Au cours de cette assemblée, le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Pour garantir le droit de toute personne intéressée de se faire entendre dans le contexte de la pandémie de COVID-19, la consultation publique est accompagnée d'une consultation écrite, conformément aux arrêtés ministériels numéros 2020-033, 2020-049, 2020-074 et 2021-054. Cette consultation permet à toute personne intéressée de déposer ses questions ou commentaires sous forme écrite. Ces commentaires écrits doivent être transmis par courriel à l'adresse info@saint-roch-ouest.ca ou par courrier au 270, route 125 à Saint-Roch-Ouest au plus tard le 7 décembre à 16 h 30.

Les dispositions de ce projet de règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement contient des dispositions qui s'appliquent à l'ensemble du territoire. Le projet de règlement peut être consulté, sans frais, au bureau municipal situé au 270, route 125 à Saint-Roch-Ouest, aux heures normales d'ouverture du bureau.

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, ce 24^e jour du mois de novembre 2021.

-Original signé-

Sherron Kollar,

Directrice générale et secrétaire-trésorière

RENSEIGNEMENTS : 450 588-6060